



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 37/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 16 Votants : 23 Procurations : 07

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le vingt-huit mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 21 mai 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, JOUET, MARTIN.

PROCURATIONS

M. SANCHEZ	à	M. BERNES
Mme LLOUBERES	à	M. BEUILLE
Mme LASSALLE	à	Mme GONZALEZ
Mme FIEVRE	à	M. RIGAUD
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme AUDIGUIER	à	Mme MALBEC
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENTS EXCUSÉS : M. FERTE J., M. DELON, M. BENHADJ, Mme GARBIN, M. CASTAING (Décédé).

ABSENTE : Mme FERTE S.

SECRETAIRE : Mme GONZALEZ a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à intégration directe

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider la création du poste présenté ci-dessous, suite à une intégration directe dans la filière administrative, à compter du 1^{er} août 2019, sous réserve de la validation de la CAP du CDG 31.

POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
Adjoint animation - 30/35 ^{ème}	Adjoint administratif - 30/35 ^{ème}

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 28 mai 2019.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 21

Voix Contre : 2 (Mmes JOUET et SEIB-TAUPIN)

Abstention : 0

- De créer le poste tel que décrit ci-dessus.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 29 mai 2019

Le Maire,



Lysiane MAUREL

